ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT ALTERNATIF

Bouffée d'air

BULLETIN DE L'ASSOCIATION / N° 167 / 4E TRIMESTRE 2022

— ÉDITO

Pas d'avenir pour tous sans réduction des inégalités

Dans « La guerre des métaux », dont nous avons relayé le propos (Bouffée d'air n° 148-2018) Guillaume Pitron évoque les conséquences particulièrement destructrices des activités minières sur les écosystèmes et de ce fait sur la vie des habitants des pays concernés.

SOMMAIRE

Édito > p.1

//Journée d'étude Eau et activités minières > p.2

Quelques extraits des constats et échanges > p.2

Quels leviers juridiques mettre en place ? > p.3

Au niveau mondial quelques fleuves ont déjà obtenu une identité juridique > p.3

En Europe > p.4

En Espagne > p.4

En France > p.4

Par contre hélas > p.4

//Journée nationale risques majeurs > p.5

Points principaux abordés : > p.5

Quelques questions/réponses > p.5

En bref / **COP 27**, que faut-il en penser ? > p.6

//Initiatives d'agriculture urbaine > p.7

Lycée horticole de Lomme > p.7

Le verger maraîcher de Lompret > p.7

En bref / Participation aux journées « **Maker Faire** » > p.7

En bref / Dossier **Metaleurop** > p.8

//Agenda > p.8

Ce constat a fait l'objet d'une **journée d'étude le 23 septembre 2022** à la MRES pour insister notamment sur les prélèvements abusifs en eau potable qui déstabilisent élevage et cultures nourricières locales. Extractions minières avec gâchis d'eau et pollutions généralisées, telles qu'elles sont pratiquées, ces activités ne sont plus tolérables : les dénoncer ne suffit pas, il faut trouver les moyens juridiques, financiers pour que les pays détenteurs de **ressources non renouvelables** tellement convoitées puissent **les extraire autrement et les utiliser ou les vendre à leur profit.**

Vandana Shiva infatigable militante indienne récemment à Lille évoquait les inégalités qui ne cessent de s'accroître. Quand seules 8 personnes possèdent autant de richesses que 50% de la population mondiale, c'est le résultat de l'asservissement de millions de paysans privés de leurs propres lopins de terre pour produire à bas coûts coton, café, cacao.. et, pour des productions textiles par exemple, c'est de l'exploitation de millions d'ouvrières ne gagnant pas assez pour vivre et envoyer leurs enfants à l'école dont il s'agit.

Il est évident que « l'ancien monde » doit stopper ses ambitions de croissance pour permettre aux pays émergents de se développer à leur tour. D'ailleurs le fait de relocaliser en Europe, en France, des industries destinées à fabriquer les biens de consommation ou à mieux trier les déchets et les valoriser conduit à repenser très rapidement un modèle économique permettant d'éviter, à condition d'en assumer les coûts, des impacts aussi catastrophiques qui soulèveraient d'ailleurs des tollés de contestations.

Heureusement, les comportements citoyens évoluent peu à peu. Il devient évident que le déchet le moins polluant est celui que nous ne produisons pas, que le vêtement le plus responsable est celui que nous portons et que nous allons garder très longtemps, se nourrir localement, se déplacer davantage en transport en commun ou en covoiturage, tout cela ne signifie pas décroissance mais **sobriété positive**.

Le changement climatique est évident, la montée des inégalités explose et les mesures drastiques à adopter par les instances politique, économique, juridique, bien qu'urgentes tardent encore trop : les débats de la COP27 le montrent hélas.

Nous l'avons souvent évoqué : les citoyens ont davantage de pouvoir qu'ils ne le pensent. C'est leur changement d'habitudes de consommation qui finira par peser sur les leviers économiques et contribueront à l'amélioration de la qualité des sols, des usages de l'eau.

Ce sont leurs propositions d'anticipation de soutien et d'accueil des réfugiés climatiques qui obligeront les décideurs politiques à modifier les équilibres économiques en accompagnant financièrement les pays les plus touchés par les conséquences de nos abus passés et leur permettre de sortir de cette situation de soumission insupportable.

Grégoire Jacob
Président de l'association EDA

// Journée d'étude Eau et activités minières

Des savoirs pour l'avenir de jeunes et de la planète
23 septembre 2022 à la MRES - Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités

Les activités minières, sur lesquelles repose notre mode de vie, engendrent des conséquences considérables sur les sols et milieux naturels mais surtout sur les ressources en eau, ce qui affecte durablement le développement des territoires concernés. Loin d'être des problématiques locales, elles nous concernent toutes et tous en ce qu'elles questionnent en profondeur notre mode de développement.

L'objectif de cette rencontre organisée par les associations CORENS et Environnement Développement Alternatif (EDA), avec l'appui de Lianes Coopération, est de documenter, pour les jeunes générations locales, la corrélation entre la préservation de leur environnement, l'eau notamment, et leurs perspectives de développement. Quatre tables rondes ont permis aux doctorants ayant séjourné dans différents pays concernés de témoigner et d'évoquer leurs constats élaborés in situ, les perspectives de changements progressifs à construire puis d'échanger avec le public présent ou en ligne. Document avec leur présentations sur notre site www.eda-lille.org

QUELQUES EXTRAITS DES CONSTATS ET ÉCHANGES

Posséder des ressources minières est finalement perçu comme une malédiction pour les habitants proches des gisements miniers. De plus, les quantités d'eau utilisées par les industries extractives sont colossales, sans contreparties financières. Dès le 19ème siècle la colonisation de l'Afrique, notamment par les pays européens avides de ressources pour leur développement, ont conduit et conduisent encore à d'insatiables prédations par des compagnies minières du monde entier maintenant. La corruption des intermédiaires locaux provoque le désarroi des populations locales conscientes de l'irréversibilité des catastrophes subies sur leurs milieux de vie. Leur situation est complexe. Elles se sentent démunies pour faire valoir leurs droits à bénéficier davantage de ce potentiel minier révélé à l'époque de leur colonisation. Elles sont soumises à la perspective d'emplois, de mesures compensatoires pour les dégâts et à une potentielle réhabilitation des lieux après fermeture des mines. Il ne s'agit plus de coopération ni d'aides au développement, termes utilisés au temps de la colonisation. Ces différents pays sont maintenant souverains pour choisir leurs partenaires car, faute d'ingénieurs et de moyens financiers suffisants, ils sont limités pour envisager de manière autonome de nouvelles prospections, notamment celles concernant les substances nécessaires au développement du numérique et ont encore recours à des prestataires extérieurs, chinois notamment.

Un des intervenants a parlé de « barbarie numérique », dénonçant les destructions de forêts, d'animaux sauvages et surtout les ravages au Congo comme en Bolivie, Argentine.. sur la santé des populations, surtout celle des enfants vivant près des mines de coltan, lithium.. et y travaillant d'ailleurs souvent. Ils travaillent aussi dans des décharges immondes pour trier jusqu'à 40000 tonnes par an de déchets électroniques pour récupérer à l'aide d'acides toxiques les matières valorisables.

Ici ou là les contestations des jeunes générations s'amplifient et commencent à s'organiser au sein des territoires telle la caravane de jeunes motards qui s'est déplacée en décembre 2021 de part et d'autre de la rivière Falémé, affluent du fleuve Sénégal. « Sauver la Falémé», objectifs : encourager les populations riveraines, les communautés locales maliennes et sénégalaises à s'organiser pour limiter les corruptions, défendre leur légitimité à gérer leurs ressources et préserver autant que faire se peut encore leurs milieux de vie et surtout l'accès à une eau potable. En effet les entreprises pompent l'eau parfois à plus de 120 mètres sous terre et lorsque la nappe est tarie c'est ailleurs que les forages ont lieu sans reboucher les trous profonds qui occasionnent beaucoup de pertes de bétail ou même de vies humaines.

« Les tonnes d'or prélevées au Mali sont essentiellement transformées en lingots pour constituer des réserves dans les coffres des banques. N'est-il pas temps de stopper ? »

QUELS LEVIERS JURIDIQUES METTRE EN PLACE?

Quelles instances, pour appliquer les nouveaux règlements qui s'imposent pour accéder à une relative autonomie ? Quelle place laisser malgré tout aux petits orpailleurs qui survivent localement grâce à cette activité ? Quelles compensations imposer aux multinationales autres que celles versées pour uniquement éponger les inexplicables dettes de ces pays spoliés depuis tant d'années ? A notre niveau citoyen, n'est-il pas temps d'utiliser plus longtemps nos appareils électroniques en réhabilitant les possibilités de réparer, plutôt que de participer au toujours plus performant qui conduit à les changer trop fréquemment ?

Une succession de constats accablants, des questions fondamentales soulevées en quête de réponses impossibles à élaborer bien sûr au cours de cette journée tant la complexité est grande et le défi à relever immense. Des échanges qui ont beaucoup bouleversé le public participant et donné envie aux organisateurs et intervenants de rester en contact pour valoriser les initiatives dont ils auraient écho, concrétisant les jalons positifs qui émergeraient ici où là.

A notre échelle citoyenne, nous n'aurons de cesse d'œuvrer pour limiter les conséquences désastreuses de comportements consuméristes qui n'ont plus lieu d'être par un recours aux technologies dont nous nous servons au quotidien limité et assumé plutôt que de risquer une rupture brutale de nos modes de vie. Suite à cette journée d'étude, des publications sont envisagées. Des contacts sont en cours auprès de revues écologiques ou scientifiques. Nous tenons surtout à maintenir les liens avec les porteurs de projets locaux que nous connaissons au Mali et avec les intervenants pour suivre l'évolution de leurs travaux et participer à leur diffusion.

Nous faisons partie du réseau Fondation Danielle Mitterrand et sommes au fait de tout ce qui se concrétise en faveur de l'attribution d'**une personnalité juridique aux milieux de vie en danger encore faudra-t-il trouver quelles personnes les représenteront** pour que les orientations positives se concrétisent et s'amplifient.

Il s'agit de faire en sorte **qu'il n'y ait plus de vide juridique mondial lié aux prédations minières, que le droit à la qualité des milieux de vie soit appliqué et les pollueurs contraints de stopper leurs pollutions et de réparer « au mieux ».**

Au niveau mondial quelques fleuves ont déjà obtenu une identité juridique

« Le problème vient du fait que la justice actuelle est mise en œuvre après que les problèmes soient survenus. Nous demandons, d'une part, que l'on ait une vision plus globale du fonctionnement du vivant et, d'autre part, que l'on mette en œuvre une justice plus préventive », déclarait la juriste **Valérie Cabanes** avec laquelle nous avions échangé lors de la COP21 (Bouffée d'air n°140-2016). Elle souhaitait l'officialisation de **la notion d'écocide,** atteinte mortifère faite à la Planète. A l'unanimité, les membres de la convention citoyenne ont demandé que l'écocide soit intégré à la déclaration des droits de l'homme, hélas sans succès.

Philippe Descola, anthropologue renommé a partagé durant trois ans la vie des indiens Achuar, population **amazonienne Jivaro** située de part et d'autre de la frontière entre le Pérou et l'Équateur. Il explique que ces peuples premiers vivent en dehors des lois du marché en respectant les milieux qui les nourrissent, notamment les fleuves et les forêts, une manière d'être au monde, qui se combine avec des savoir-faire techniques, agronomiques, botaniques, éthologiques très élaborés. A contrario, la majorité des consommateurs de la planète considère que la nature est à leur service et l'exploite sans anticiper les conséquences évidentes aujourd'hui.

« Il est urgent d'engager une révolution intellectuelle autour d'une réflexion sur le vivant.»

La montée en puissance de la nécessité d'accorder la personnalité juridique à des milieux de vie est un premier sursaut encourageant. Ce statut a pour objectif d'empêcher l'accaparement par des entités privées de terres agricoles, de forêts, de ressources biens communs de l'humanité, de stopper la pollution grandissante des rivières, fleuves, océans. Un changement commence à se manifester : une prise de conscience à mettre en lumière, ne serait-ce que pour ralentir voire stopper les appétits miniers encore voraces et soutenir les mouvements pour empêcher la mise en œuvre de projets pharaoniques qui n'ont plus lieu d'être grâce à des leviers juridiques internationaux.

En 2017, le fleuve Wanganui un des trois plus longs fleuves de **Nouvelle Zélande** a enfin été reconnu par le parlement comme « entité vivante dotée d'une personnalité juridique» : une longue lutte menée pendant près de 100 ans par les Maoris, peuples autochtones, les plus à même d'estimer son importance vitale pour la survie des écosystèmes tout au long de son parcours.

Quelques jours à peine après cette reconnaissance deux fleuves sacrés du nord de **l'Inde,** le Gange et la Yamuna, ont été reconnus comme personnalités juridiques par la justice, une décision pour combattre plus efficacement la pollution de ces cours d'eau.Mais avant eux, la montée en puissance des droits de la nature a permis à deux autres cours d'eau de se voir doter d'une personnalité juridique: la **rivière Vilcabamba en Équateur (2011), le fleuve Atrato en Colombie (2016)**

En février 2019, les habitants de Toledo, aux États-Unis, ont attribué par voie référendaire au lac Érié très gravement pollué par les rejets de l'agriculture le droit *« d'exister et de prospérer naturellement »*, **le droit actuel ne suffisant pas à faire face à cette situation.**

Préparation de la caravane le long de la rivière Falémé (Mali - Sénégal).

En Europe

EN ESPAGNE

Pour la première fois en Europe, un écosystème naturel, **la lagune Mar Menor** située dans le sud-est du pays et gravement polluée par des rejets de nitrates obtient le 27 octobre **2022** le statut de personnalité juridique accordé par le Parlement espagnol afin qu'elle puisse être représentée devant une juridiction au même titre qu'une personne ou une entreprise et ainsi défendre ses droits.

L'association suisse ID-Eau a lancé en 2020 une mobilisation citoyenne pour donner une personnalité juridique au Rhône *« de son glacier en Suisse à son delta en France »*.

L'objectif de cette initiative est de *« défendre les droits du fleuve à exister, à se régénérer et à se prémunir contre toutes les activités destructrices »*. Cette démarche n'a pas encore abouti.

EN FRANCE

Le dossier concernant le Rhône est bien sûr suivi avec attention notamment au sein du réseau Fondation Danielle Mitterrand

Mais déjà, en Corse, depuis le 29 juillet 2021, le fleuve Tavignagnu dispose de sa propre « Déclaration des droits » ce qui lui donne une personnalité juridique propre : une initiative inédite en Europe. Un projet d'enfouissement de déchets d'amiante dans une des méandres du fleuve a soulevé une opposition massive des associations locales craignant la disparition de plusieurs espèces rares comme la spiranthe d'été, la tortue Hermann ou la chauve-souris rhinolophe. L'acquisition de ce statut marque une avancée inédite pour la **biodiversité** du Tavignagnu et une victoire encourageante pour d'autres fleuves.

Une autre initiative est également à évoquer : à l'heure où la biodiversité est menacée, **la région centre-Val de Loire** prend en main son destin écologique avec, en 2021, la fondation du **Parlement de Loire** un processus collectif pour imaginer ce que pourrait être la prise en compte des intérêts d'une entité telle que la Loire pour que le fleuve acquiert une personnalité juridique propre et que soient protégées faune et flore tout au long de son parcours. **Et l'Escaut bientôt ?** Des pourparlers sont en cours.

Face aux désastres régulièrement observés comme récemment la pollution de l'Oder en Allemagne qui a engendré la mort de plus de 300 tonnes de poissons, la prise de conscience de la fragilité des milieux de vie et surtout celle des fleuves et rivières, s'intensifie, ce qui est très encourageant.

« Quelles instances, quels représentants pour représenter les milieux de vie, quels délais pour leur mise en place ? Il est urgent de nommer des membres « indépendants » pour appliquer ce nouveau droit ! »

Par contre hélas

Malgré un contexte de transition climatique des projets pharaoniques d'extraction d'hydrocarbures sont encore d'actualité. En Ouganda, Tanzanie, au Mozambique **Total Énergies** est sur le point de forer plus de 400 puits dont plus d'un tiers dans un parc forestier protégé où des infrastructures routières sont déjà en cours de construction, les populations locales ayant été contraintes de quitter les lieux. **Le projet appelé Tilenga** consiste à acheminer le futur pétrole extrait à des milliers kilomètres jusqu'au port de Tanga par pipelines : un tracé particulièrement destructeur puisqu'il prévoit de longer le lac Victoria, de traverser des zones forestières réputées pour leur biodiversité et la présence d'animaux sauvages. **Comment une prédation aux conséquences gravissimes, à rebours des engagements à stopper l'extraction de ressources non renouvelables et de toutes les alertes climatiques est-elle encore possible ??**

Les multiples mobilisations des habitants concernés, des associations internationales, celles des experts scientifiques et personnalités de tous pays et même le vote le 15 septembre 2022 par le parlement européen d'une résolution pour cause de « violations des droits de l'homme, intimidation et harcèlement judiciaire » réclamant l'arrêt du projet n'ont simplement réussi qu'à stopper momentanément la poursuite des travaux déjà en cours. La situation humanitaire est déjà dramatique du fait de la préparation des chantiers de forage commencée il y a plusieurs années.

Face au géant pétrolier, un front judiciaire s'est constitué : 6 ONG, les mégapoles de New York, Paris, de nombreuses villes, les associations Notre Affaire à Tous, Sherpa, les Ecomaires, France nature Environnement et ZEA pour assigner Total Energies devant les tribunaux en raison de l'insuffisance de ses engagements climatiques. C'est avec grand espoir qu'est attendu le verdict d'un **procès inédit** qui doit se tenir à partir du **7 décembre 2022** devant le tribunal judiciaire de Paris pour défaut de vigilance.

« Un procès dont l'issue pourrait permettre de stopper d'autres projets ailleurs dans le monde tout aussi. inacceptables ? Enfin un réel changement ? »

//Journée nationale risques majeurs

13 octobre 2022

A la suite de la dynamique engagée dans le cadre du plan d'actions «tous résilients face aux risques» lancé en 2021, le Gouvernement a lancé un appel à projets pour informer et faire connaître les bons réflexes à adopter face aux risques naturels et technologiques. La journée de restitution des initiatives menées par les participants a été fixée au 13 octobre 2022, en cohérence avec la journée internationale pour la réduction des risques et catastrophes de l'ONU.

Depuis de nombreuses années EDA participe aux diverses commissions organisées par l'Autorité de Sûreté Nucléaire -ASN- suite à l'application de la loi Transparence du 13 juin 2006. Il est régulièrement question de la gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire. Les retours d'expérience des mesures mises en œuvre à Tchernobyl ou plus récemment Fukushima ont servi de support à un ensemble de recommandations adaptées au territoire français. Une présence régulière aux travaux de l'ASN nous permet d'acquérir des connaissances que nous partageons dans nos différents supports. L'objectif est de favoriser l'appropriation par le plus grand nombre de la complexité de la fourniture d'énergie et de formuler des propositions contribuant à garantir une sûreté maximale au sein des différents groupe de travail.

En écho à cette journée nationale, EDA a proposé une rencontre à la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités -MRES- en invitant le 20 octobre 2022 Florence Gabillaud-Poillion de l'ASN à présenter les dispositifs récemment mis à jour.

Une trentaine de personnes ont répondu à notre invitation, étudiants de grandes écoles, représentants associatifs, le directeur de la MRES et quelques salariés. Dès l'introduction il a été mentionné que l'association EDA milite pour les alternatives à la production d'électricité par l'énergie nucléaire et son abandon.

Aujourd'hui l'objectif n'est pas de discuter du choix nucléaire ou pas mais d'aborder la question «vivre à proximité d'une centrale nucléaire après un accident».

POINTS PRINCIPAUX ABORDÉS:

— **rôle** de l'ASN, autorité administrative indépendante - domaines concernés: industrie, médical, déchets, transports

— **missions**
- réglementer, contrôler, inspecter les installations du territoire
- sanctionner si besoin
- contribuer à la gestion de situations d'urgence
- **informer le public, ce qui est l'objectif aujourd'hui** à propos de la phase post-accidentelle qui commence lorsqu'il n'y a plus de rejets significatifs et que l'installation est revenue à un état sûr: état des lieux – protection des habitants – organisation de la vie sur le territoire concerné - gestion des déchets – suivi à moyen et long terme

— **outils**: document remis au premier ministre élaboré par le Codir-Pa ou comité directeur Post accident multi-acteurs qui élabore plans et recommandations en appui:
- au plan national de réponse à un accident nucléaire ou radiologique majeur
- aux plans particuliers d'interventions (PPI) locaux (2012 première publication – 2022 mise à jour et deuxième publication)

— **objectifs en cas d'accident**
- protéger la population en délimitant des zones selon la contamination à partir de recommandations regroupées dans des guides l'un à destination des habitants pour le quotidien et l'autre pour les professionnels de santé
- reconquérir peu à peu les territoires contaminés

Pour en savoir plus:
https://post-accident-nucleaire.fr
mail : codirpa@asn.fr

QUELQUES QUESTIONS/RÉPONSES

A propos de la santé:

Q - avez-vous pris en compte dans vos recommandations les retours des suivis santé réalisés après Tchernobyl et Fukushima?
R - concernant Tchernobyl, les données sont difficiles à obtenir mais les dépistages et le suivi de nombreux enfants relatifs aux conséquences sur la thyroïde a eu lieu pendant plusieurs années. Pour Fukushima: sur la question de l'apparition de cancers, il n'y a pas encore assez de recul. Les nombreux décès parmi les personnes âgées sont dus à leur déplacement brutal qu'ils n'ont pas supporté. Pour de nombreux habitants subsistent de graves problèmes psychologiques du fait d'un changement de mode de vie: éloignement des zones contaminées, pertes de repères - école à domicile pour les enfants - manque de sport - alimentation dégradée et risques graves d'obésité

Q – quels risques courons-nous après avoir été momentanément exposés aux retombées radioactives ou avoir ingéré des aliments contaminés avant de connaître les prescriptions?
R – pour l'exposition, il suffit d'enlever les vêtements et de les laver et de se doucher pour l'ingestion occasionnelle, elle est sans gravité car les radioéléments seront éliminés naturellement – Par contre si l'ingestion est répétée par manque de denrées saines, elle

doit s'accompagner de dispositifs spécifiques pour faciliter l'élimination des radioéléments, ceci pour une durée limitée bien-sûr.

Q – oiseaux, animaux sauvages déplacent-ils la radioactivité?
R – non mais la chasse est interdite notamment celle des sangliers car leur viande est contaminée

A propos des exercices de simulation

Q – la météo joue-t-elle un rôle en cas d'accident?
R – oui: lors des exercices les mesures sont prises à 360° pour tenir compte des changements de direction des vents – selon leur puissance potentielle, les rayons de mesures sont plus étendus.

S'il pleut ou neige les retombées sont rapides et proches de la centrale : tous ces paramètres sont évalués.

Q – les riverains participent-ils aux exercices ?
R – certains scénarios sont conçus pour intégrer les habitants or force est de constater qu'il est difficile de les convaincre de participer – est-ce parce que cela se déroule en semaine ? Au Japon les exercices se déroulent un week-end entier et peuvent rassembler jusqu'à 15000 personnes : nous en sommes très loin et il nous faut revoir nos dispositifs pour susciter un intérêt beaucoup plus important.

Remarque d'un participant

Les recommandations sont une chose mais leur respect en est une autre – notamment dissuader les parents d'aller chercher leur enfant à l'école en cas d'accident est quasi impossible, de même interdire de revenir chez soi après un éloignement
R - d'où l'importance de multiplier les rencontres pour informer, expliquer les raisons des mesures à respecter et la nécessité de créer davantage encore de panels citoyens où toutes les questions peuvent être posées.

Q – les pays européens sont sur la même ligne que la France ?
R – oui nous avons de nombreux échanges avec les pays européens et les normes sont les mêmes – par contre la France est le seul pays à organiser des réunions multi-acteurs sur tous les thèmes relatifs à la sûreté nucléaire

A propos du devenir les terres contaminées

Après Tchernobyl, en Biélorussie beaucoup de mesures ont été réalisées et des recherches menées pour cibler au mieux les cultures pouvant être poursuivies : l'ajout de potassium a été l'une des solutions ou la réorientation de certaines parcelles en cultures non alimentaires, lin par exemple. Les terres sont restées en place contrairement à celles du Japon qui ont été enlevées, ce qui a provoqué la stérilité des sols dénudés. Elles sont stockées dans des quantités d'énormes sacs regroupés en diverses zones. Des procédés prometteurs de dépollution sont actuellement à l'essai avec des résultats très encourageants : il s'agit de laver les terres dans une solution mousseuse spécifique qui draine la radioactivité, les terres restant « vivantes » ensuite et donc réutilisables.

A propos des denrées produites localement

Même si aucune denrée contaminée ne peut être mise sur le marché, même si, dix ans plus tard autour de Fukushima les analyses ont toujours lieu, la confiance n'est pas revenue totalement notamment pour les produits destinés à l'exportation. Les japonais utilisent de petits dosimètres pour tester leurs propres productions d'où l'importance des campagnes de formation qui auront lieu progressivement en France.

Q – pour les personnes qui se nourrissent essentiellement des produits qu'ils cultivent est-il prévu des aides financières en cas d'interdiction ?
R – cela relève du domaine des décisions de l'État, pas de l'ASN mais la question des compensations est évoquée dans les recommandations

Remarques diverses

Q – en France certaines régions sont concernées par le radon, un gaz radioactif qu'en est-il ?
R - les mesures pour s'en protéger consistent à aérer largement les habitats des régions concernées : des dispositifs spéciaux existent pour protéger efficacement les nouvelles constructions.

Q – les transports des déchets sont-ils suffisamment contrôlés ?
R – ils sont soumis à des règlements très stricts – les transports les plus dangereux sont encadrés par la police – les stationnements de convois se font à distance des zones habitées – tous les jours des déchets circulent. Des exercices ont également lieu avec simulation d'accident ou incident tel par exemple le vol dans un hôpital d'une source radioactive et son dépôt dans une gare très fréquentée !

Q – les incidents ou accidents bénins sont-ils connus du grand public ?
R – oui tout est indiqué sur le site de l'ASN avec les mesures prises et le suivi. Les membres de la Commission Locale d'information du lieu ainsi que la presse locale sont informés.

Les échanges ont été riches, courtois et unanimement appréciés.

EN BREF

COP 27, que faut-il en penser ?

Tellement d'espoirs étaient nés lors de la création de ces rencontres mondiales et tellement de déceptions successives ! Les bilans de ces rencontres d'envergure mondiale ne se résument qu'à de simples constats et aucun engagements obligatoires ni de sanctions pour des manquements graves au maintien de la qualité des milieux de vie et aux injustices sociales flagrantes qui en découlent.

Il n'est plus temps de douter que le changement climatique soit la conséquence des dérives d'activités humaines toujours plus orientées vers la rentabilité de court terme. Et pourtant les prédations concernant les ressources non renouvelables, l'usage inconsidéré des ressources en eau pourtant menacées par les épisodes de sécheresse récurrents, les déforestations massives se poursuivent...Les dettes des pays spoliés augmenteront encore car les sommes versées à titre de compensations des dégâts et pollutions infligés ne sont que de nouveaux prêts et non comme naïvement nous aurions pu le penser des réparations bien légitimes et pour le moins largement insuffisantes et donc scandaleusement encore davantage pénalisantes ! La guerre aux portes de l'Europe a des conséquences gravissimes sur l'alimentation de millions de laissés pour compte. Les bouleversements en matière de fourniture d'énergie et leurs solutions sont encore hélas surtout à l'avantage des pays riches ! Nos doutes restaient entiers quant aux promesses des chefs d'état face aux habitants du monde entier à l'ouverture de la COP27. Nous espérions un sursaut avec prises de décisions enfin concrètes en faveur des pays en voie de développement et plus contraignantes pour les autres... **même pas !**

//Initiatives d'agriculture urbaine

Lycée horticole de Lomme

En 2018, lors de la fête de l'environnement organisée par la MRES, nous avions invité Fredrik Levêque, professeur au lycée horticole de Lomme, formateur en biologie, écologie, agronomie, parasitologie et apiculture, formé lui-même en agroécologie, permaculture et agroforesterie maraîchère. Il nous a présenté une initiative quasi unique en Hauts de France : le verger maraîcher bio de Lompret, petite ville près de Lille - Bouffée d'air n° 150. S'en est suivie une visite au lycée horticole de Lomme en 2019 qui a fait l'objet d'un large article dans le Bouffée d'air n° 154 – au cours de laquelle nous ont été présentées les orientations du centre de formation public agricole pour adultes du lycée de Lomme (CFPPA des Flandres (présent sur Lomme et Dunkerque). Outre l'enseignement, les formations, le lycée assure de nombreuses missions telles, insertion, animation du territoire, maraîchage, paysage ; expérimentation, innovation, (agroforesterie, biodiversité fonctionnelle,...) Il mène aussi dans le cadre de la coopération internationale des actions ponctuelles vers l'Europe mais aussi l'Afrique.

Le verger maraîcher de Lompret

Il a permis de voir la faisabilité de ce système agricole au sein du territoire, de pouvoir reproduire ce concept sur d'autres sites mais aussi de ne pas refaire certaines erreurs. Le site de Lompret qui était une annexe de Lomme va devenir un espace test porté par la Métropole Européenne de Lille -MEL- où des futurs porteurs de projet pourront se tester sur une des parcelles. La parcelle où se situe le verger maraîcher sera suivie par le porteur et un accompagnement sera effectué.

Le verger maraîcher a donné naissance à un « petit », courant février 2022 : un autre verger a été planté sur le site de Lomme, d'une surface d'environ 3000 m2 composé de variétés rustiques (pruniers, poiriers, pommiers, cerisiers) et de cassissiers, groseilles, rhubarbes et artichauts. Le maraîchage est diversifié et se fera en planche permanente. En inter culture, des couverts végétaux seront installés faisant suite à une expérimentation via un projet CASDAR - compte affecté à la mission « Développement agricole et rural ». Deux haies bordent le verger maraîcher pour apporter une biodiversité supplémentaire et favoriser un microclimat. Un autre verger maraîcher sera planté par la suite avec l'équipe pédagogique et les étudiants en BTS Production Horticole sur la thématique sol et changement climatique. A terme cela nous permettra d'avoir des supports pédagogiques pour sensibiliser et/ou développer des modules de formations. Un suivi de ces parcelles sera effectué, des visites auront lieu lors d'événements comme les journées portes ouvertes.

Fredrik Levêque a été missionné par le ministère de l'agriculture en tant que correspondant RMT Agroforesterie (https://rmt-agroforesteries.fr/) pour faire le lien entre des chercheurs, techniciens et l'enseignement agricole. Ceci permet d'obtenir des outils pour renforcer des séquences pédagogiques ou de déployer des modules de formations pouvant être mis en place dans les établissements publics agricoles.

Concernant la permaculture, une option appelée Module d'Initiative Locale de 67h en BTS Production Horticole est mis en place depuis plusieurs années où les étudiants apprennent la méthodologie de design sur un cas concret via la demande d'un agriculteur. Ils sont directement mis en situation et cela leur permet d'avoir une boite à outils s'ils veulent par la suite s'inspirer de ces techniques permacoles au sein de leurs futures exploitations.

Des modules de formations courtes sont aussi développées via des opérateurs de compétences (OPCO) à destination des porteurs de projets ou d'agriculteurs. Toutes ces ouvertures et bien d'autres, vont permettre au CFPPA-UFA des Flandres de s'orienter vers la proposition de formations adaptées aux évolutions climatiques actuelles, sur les sujets de rafraîchissement des sites urbains (gestion de l'eau, végétalisation, etc) mais aussi sur l"agriculture urbaine.

EN BREF

Participation aux journées « Maker Faire »

Très assidu depuis plusieurs années aux différentes rencontres du Repair café de Lille, André Populaire, membre d'EDA ne pouvait manquer les trois jours « Make faire » du Weekend des 14-15-16 octobre 2022 où se côtoyaient les « bricoleurs de génie » pour offrir aux très nombreux visiteurs un festival de l'innovation et de la créativité. L'objectif de ces rencontres qui ont accueilli plus de 600 participants est de promouvoir la « bidouille » intelligente pour améliorer l'habitat, favoriser les économies d'eau, d'énergie, le jardinage responsable. Sous un magnifique soleil et dans une ambiance joyeuse, détendue et curieuse, les conseils, recettes et réparations de petits objets se sont succédés sans discontinuer pour le plus grand plaisir des exposants, des nombreux visiteurs et bien sûr des organisateurs ! **À RE faire bien sûr !**

EN BREF

Dossier **Metaleurop**

En octobre 2022 les médias et la presse ont fait état de la découverte de cas d'enfants ayant des traces de plomb à la racine de leurs cheveux, conséquence de la pollution de la terre du jardin de la maison que leurs parents ont acquis récemment.

Dès la fin des années 1980 la pollution de la vaste zone située autour de l'ancienne usine Metaleurop a été révélée et c'est ce qui a motivé la création de notre association et donné lieu à de très nombreuses démarches auprès des services de santé, des élus, des dirigeants de l'usine pour que les enfants soient suivis, que les rejets soient drastiquement diminués et que les préfets du Nord et du Pas de Calais décident d'un Plan d'Intérêt Général -PIG-.

Nous comprenons tout à fait le désarroi des nouveaux habitants qui découvrent l'ampleur d'un problème aussi grave dont il n'ont pas été informés lors de l'achat de leur maison. Cette pollution a pourtant suscité une quantité de rencontres, de réunions, de recherches pour en limiter les effets toujours à l'initiative de notre association jusqu'à la signature d'une convention en préfecture du Nord entre les représentants de l'usine et **Danielle Poliautre alors présidente de l'association** pour poursuivre les recherches prometteuses de dépollution par les plantes que nous avions initiées avec la création de l'Espace Biotique, lieu d'échange atypique.

Aucun article de presse, aucun ancien habitant ni élu des communes concernées n'a évoqué ces quelques 20 années d'engagements destinées à améliorer la santé des habitants et à tenter de remédier à la situation. Pourtant ils ont été concernés et ont participé à nos travaux.

Nous avons été catastrophés qu'aucun historique des actions très médiatisées menées in situ pendant plus de dix ans et stoppées hélas du fait de la fermeture de l'usine n'aient pas été évoquées. Pourtant ce n'est pas faute d'avoir milité pour que l'ampleur des rejets soient drastiquement réduite et que les enfants soient examinés et suivis. Des lavabos pour que tous les enfants se lavent les mains après chaque récréation ont alors été installés dans toutes les classes des écoles primaires.

Lorsque nous avons appris que l'émission Vert de Rage allait aborder ce sujet nous n'avons eu de cesse de tenter de joindre les producteurs de l'émission puis divers journalistes pour qu'ils nous contactent ou consultent les archives. Ce fut mission quasi impossible.

Oui il est évident qu'il faille aujourd'hui encore informer sur les conséquences de pollutions industrielles anciennes pour éviter d'exposer les nouveaux habitants mais nous regrettons qu'un sujet aussi grave ne soit que momentanément médiatisé comme scandale sanitaire sans jalons concrets de suivis à long terme.

COMMENT EXPLIQUER UNE TELLE OMERTA ?

La volonté implicite de chacun de passer à autre chose, de ne pas jeter le discrédit sur leur habitat, de ne pas pouvoir affronter les risques ? Des propositions d'enlever la terre des jardins contaminés pour la remplacer par une terre compatible avec la production de légumes sains n'ont pas toujours été acceptées par les habitants au prétexte de ne pas vouloir bouleverser l'aménagement dudit jardin. Alors nous restons extrêmement perplexes et ce qui est rare désabusés par des traitements médiatiques par trop superficiels.

Plus d'infos sur notre site www.eda-lille.org rubrique « notre histoire »

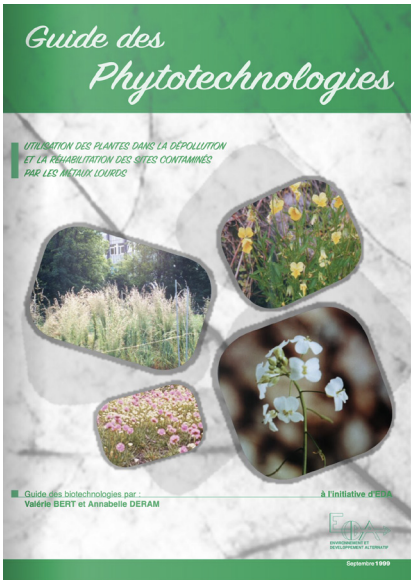

Guide consultable sur notre site : https://eda-lille.org/guide-des-phytotechnologies/

//Agenda

14 décembre 2022 [lieu à préciser]

Préparation de la participation d'EDA avec bien-sûr les membres de notre réseau agriculture en ville aux 48h de l'agriculture en ville organisées dans toute la France par l'AFAUP Association Française Agriculture Urbaine professionnelle les 29 et 30 avril 2023. Un projet qui nous séduit car il a pour objectif de faire connaître toutes les initiatives qui existent en France afin de leur donner une vision positive et surtout un élan vigoureux au développement de tous les projets. L'objectif est d'offrir la possibilité de tisser des liens entre tous les porteurs, selon leurs affinités !

Participation en ligne aux réunions du débat public EPR2 à Penly - 27 octobre 2022/27 février 2023 - Préparer un nouveau cahier d'acteurs à ce sujet est une chose mais intervenir lors de ces réunions est mieux – le lien pour que chacun se connecte est le suivant : https://www.debatpublic.fr/nouveaux-reacteurs-nucleaires-et-projet-penly

«La Commission nationale du débat public (CNDP) a été saisie conjointement par EDF et RTE sur un programme de six réacteurs nucléaires de type «EPR2», dont les deux premiers seraient situés à Penly (76), en Normandie. Ce programme et ce projet font aujourd'hui l'objet d'un débat public, qui possède donc à la fois une dimension locale au regard du projet de construction à Penly et une dimension nationale au regard du programme industriel proposé par la filière nucléaire.»

Bonne fin d'année à toutes et tous !

Rédaction et contact :
anita.villers@free.fr
EDA est membre de la MRES

5 rue Jules de Vicq - 59800 Lille
Tel : 03 20 52 02 12
www.eda-lille.org - agriculture-urbaine-metropole-lille.com

Co-financé par la
DREAL NORD PAS DE CALAIS
et le FDVA

Mise en page : isabelle.triboulloy.fr